

Pratique

Information générale sur le programme

M. Georges Piotet, SG-DSAS (021 316 50 20 / georges.piotet@vd.ch)

www.vd.ch/dettes

Permanence téléphonique Info Budget

Mme Tamara Kazadi, Caritas Vaud (021 320 34 61 / tamara.kazadi@caritas-vaud.ch)

0840 4321 00 : du lundi au jeudi, 8h.30-13h

Cours de gestion de budget

Mme Tamara Kazadi, Caritas Vaud (021 320 34 61 / tamara.kazadi@caritas-vaud.ch)

Mme Martine Aubry, CORREF (021/341 71 11 / martine.aubry@corref.ch)

Dates et lieux des sessions : www.caritas-vaud.ch prestations, www.corref.ch prestations

Tout Compte Fait

Mme Rita Galvan, Caritas Vaud (079 342 23 99 / rita.galvan@caritas-vaud.ch)

Conseils en budget

Mme Dominique Erne, FRC (078 940 12 29 / budget-vd@frc.ch)

Stands et séances d'information-sensibilisation

Mme Bénédicte Smets Dupertuis, SSL-unafin (021 315 77 54 / benedicte.smetsdupertuis@lausanne.ch)

Dates et lieux des stands et séances : www.lausanne.ch/unafin

Actions en milieu scolaire

Mme Christine Dupertuis, CSP (021 560 60 30 / christine.dupertuis@csp-vaud.ch)

Mme Corinne Feusier, CSP (021 560 60 60 / corinne.feusier@csp-vaud.ch)

Chapitre « Argent » (www.ciao.ch)

Mme Christine Dupertuis, CSP (021 560 60 30 / christine.dupertuis@csp-vaud.ch)

Mme Corinne Feusier, CSP (021 560 60 60 / corinne.feusier@csp-vaud.ch)

Editorial

Le surendettement (endettement non maîtrisé) est un processus d'endettement en chaîne dans lequel une personne ou une famille se trouve dans l'incapacité financière de faire face à ses obligations et de rembourser ses dettes.

Les causes d'un surendettement sont souvent multiples : cumul de différentes formes d'emprunt (petits crédits, leasings, cartes de crédit), accumulation de retards dans le paiement des factures (impôts, assurance-maladie, loyer, etc.), diminution du revenu suite à une perte d'emploi, un divorce ou une maladie, augmentation des charges due à l'agrandissement de la famille. Le surendettement est donc un problème qui peut concerner tout le monde.

Il prend aujourd'hui des dimensions importantes, renforcées par la crise économique, avec des conséquences négatives aussi bien pour les personnes endettées elles-mêmes (pour la recherche d'un logement ou d'un emploi) que pour les collectivités publiques (baisse des recettes fiscales, hausse des dépenses sociales).

Afin de lutter contre le surendettement des ménages, le canton de Vaud déploie un programme de prévention du surendettement, lancé pour la première fois en 2007. Ce programme comprend aujourd'hui une large palette d'actions. Si certaines d'entre elles s'adressent à tous les publics, d'autres au contraire visent des publics particuliers : familles qui attendent un enfant et jeunes.

Pour assurer le succès de ce programme, le canton compte sur l'appui et la collaboration de nombreux partenaires, publics et privés, que ce soit pour mettre en œuvre les actions qui le composent ou pour informer le public de leur existence. Avec cette feuille électronique, il entend leur fournir une information régulière sur la mise œuvre du programme et ses nouveaux développements. Cette feuille sera publiée deux fois par année. Ce premier numéro est consacré à la présentation des différents volets du programme 2010.



Programme 2010

Actions « tout public »

Permanence téléphonique INFO BUDGET - 0840 4321 00

Ouverte en avril 2009, la permanence téléphonique Info Budget constitue l'une des pièces maîtresses du dispositif mis en place dans le canton. Accessible à tous les particuliers qui y résident, elle a pour mission de les informer sur la gestion du budget courant et des dettes, après une rapide analyse de leurs besoins. Si nécessaire, les personnes qui appellent sont orientées vers les services compétents, sans pour autant bien évidemment qu'il en résulte pour elles une obligation.

Ouverte du lundi au jeudi de 8h.30 à 13h., Info Budget permet aux personnes qui le souhaitent de faire plus facilement le premier pas, en toute confidentialité et gratuitement si elles appellent depuis le réseau fixe. C'est essentiel quand on sait que, une fois la spirale de l'endettement amorcée, la situation se dégrade très rapidement et qu'il est souvent difficile d'en sortir sans appui extérieur. Il est par conséquent primordial de chercher appui et conseil à temps.

Pour mettre en place cette permanence, le canton a fait le choix de collaborer avec des organismes qui connaissent bien ce domaine : unité d'assainissement financier (unafin) du Service social de Lausanne, Caritas Vaud, Centre social protestant et Fédération romande des consommateurs. Ce sont donc les professionnels de ces différents services qui répondent aux appels.

En matière de gestion de budget et de dettes, les besoins peuvent être très divers. Les moyens mis en place pour y répondre doivent donc l'être également. Info Budget permet d'orienter les personnes qui appellent, lorsque cela s'avère nécessaire, vers les services à même de résoudre les problèmes identifiés : consultations spécialisées en gestion de budget ou l'une ou l'autre des prestations offertes dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement.

Il est attendu de cette permanence qu'elle facilite une intervention précoce permettant d'éviter la dégradation des situations et qu'elle offre aux

usagers un accès aisé à une prestation qui réponde à leurs besoins. Tout en assurant une meilleure égalité de traitement à l'échelle du canton, cette permanence doit donc favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources à disposition et éviter les coûts d'une prise en charge lourde chaque fois que c'est possible.

Pour que cette permanence téléphonique puisse remplir sa mission, il faut que le public connaisse son existence. Dès l'automne 2009, une information à large échelle a été faite et de nombreux partenaires, publics et privés, servent aujourd'hui de relais. Au total, les feuillets d'information sont mis à disposition de la population dans près de 800 lieux.

Cours de gestion de budget

Mieux comprendre les questions d'argent au quotidien et mieux gérer ses dépenses, tels sont les deux objectifs visés avec les cours collectifs offerts par Retravailler CORREF (cours « Mieux compter pour moins dépenser ») et Caritas Vaud (cours « Aide à la gestion individuelle des ressources AGIR »). En 2010, 12 sessions seront organisées dans l'ensemble des régions du canton, qui comprennent chacune 6 modules de 3h., consacrés (1) au budget et à la gestion administrative, (2) aux assurances sociales, (3) aux impôts, (4) au domaine crédit, leasing, faillite et poursuites, (5) aux opérateurs téléphoniques et offres commerciales et enfin (6) à l'assurance-maladie.

Ces cours sont offerts gratuitement à toute personne intéressée. Dans la limite des places disponibles, les sessions sont également ouvertes aux bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI).

Dates et lieux des sessions : www.caritas-vaud.ch, www.corref.ch

Tout Compte Fait

Lancé en 2003 dans la région d'action sociale d'Orbe - la Vallée, l'action Tout Compte Fait est mise en œuvre depuis 2008 dans d'autres régions du canton : la Côte, la Riviera, Lausanne et le Nord vaudois. Elle s'adresse à toutes les personnes, avec ou sans dettes, qui n'ont jamais établi de budget ou qui ont des difficultés dans la gestion quotidienne et la compréhension des démarches administratives courantes. Les objectifs visés avec cette action sont les suivants :



- apprendre à prévoir, planifier et répartir les dépenses courantes à l'aide d'un budget mensuel ;
- comprendre comment traiter le courrier courant et classer les documents importants (polices d'assurance, décisions, etc.) ;
- acquérir des notions de base pour la négociation auprès de créanciers et l'amortissement de dettes ;
- connaître les différents services de l'Administration cantonale vaudoise et leurs compétences respectives.

L'accompagnement individualisé est effectué par des bénévoles recrutés, formés et encadrés par Caritas Vaud, qui pilote ce volet du programme.

Conseils en budget

La FRC offre de longue date des conseils en budget aux personnes qui souhaitent un appui pour établir le budget de leur ménage. Cette prestation est fournie dans le cadre de consultations individuelles, à Lausanne et dans d'autres régions du canton. Chaque consultation dure 2 heures en moyenne.

Dans le cadre du programme de prévention du surendettement, une subvention est aujourd'hui allouée à la FRC par le canton pour la fourniture de cette prestation. Le coût de chaque consultation qui reste à charge de la personne intéressée a pu être ainsi réduit à Fr. 10.-.

Actions destinées aux nouvelles familles

Stands d'information sensibilisation dans les consultations Petite enfance

Pour une famille, l'arrivée d'un enfant s'accompagne le plus souvent d'une diminution du revenu disponible, qui peut se chiffrer en centaines voire en milliers de francs chaque mois. Le budget du ménage doit donc être adapté en conséquence et il est essentiel de s'informer sur ses droits : les subsides à l'assurance-maladie peuvent en effet être recalculés et les impôts adaptés.

Afin d'informer les nouveaux parents sur les conséquences financières de la naissance d'un enfant et leur fournir des conseils dans différents

domaines (budget, droit aux prestations sociales, assurances, logement, impôts, leasing, crédits), il est prévu d'organiser 32 stands en 2010 dans 25 consultations Petite enfance du canton. La mise en œuvre de ce volet du programme est assurée par le Service social de Lausanne/unafin, avec la collaboration des Espaces prévention et en partenariat avec la FRC et Caritas Vaud.

Dates et lieux : www.lausanne.ch/unafin

Actions destinées aux jeunes

Actions en milieu scolaire

Le programme de prévention du surendettement en milieu scolaire a débuté en 2007 avec la réalisation d'un projet pilote mené à l'EPSIC par le CSP, projet auquel 52 classes d'apprenti-e-s de 2^e année ont participé. Le programme de prévention en milieu scolaire du CSP prévoyait des interventions adaptées à d'autres filières d'enseignement, afin qu'un maximum de jeunes puissent en bénéficier. Le programme est bâti sur plus vingt ans d'expérience et de pratique de deux secteurs du CSP : Jet Service et le Service social polyvalent. Les actions en milieu scolaire sont coordonnées au sein du DFJC et évaluées par la HEP.

Les objectifs visés dans le cadre de ce volet du programme sont au nombre de quatre :

- sensibiliser les jeunes aux aspects multiples de l'argent et de sa gestion, ainsi qu'à la problématique de l'endettement non maîtrisé, des poursuites et du surendettement, en montrant les pièges de la société de consommation, en particulier de certains moyens de paiement ;
- améliorer leur capacité de faire des choix et d'accéder à l'autonomie ;
- présenter et mettre en pratique des budgets ;
- démultiplier et pérenniser l'intervention préventive, en impliquant, sensibilisant et formant les personnes qui entourent les jeunes visés (enseignant-e-s, médiateurs/trices, animateurs/trices, etc.).

Durant l'année scolaire 2008-2009, plusieurs actions ont été conduites dans différents établissements scolaires. Le CSP a mené des interventions au Centre professionnel du Nord vaudois, au Gymnase de Nyon, et à l'OPTI de Lausanne, Payerne, Morges, Vevey et Aigle, visant à mettre au point des modèles



d'intervention adaptés aux différents publics. Dans ces établissements, le CSP est intervenu pour sensibiliser le corps enseignant à l'argent et à la problématique du surendettement. Dans certains cas, une formation des enseignant-e-s au théâtre-forum est venue compléter cette sensibilisation. Différentes modalités ont été testées pour introduire les élèves à la thématique (théâtre-forum, questionnaire, film suivi d'un débat). Enfin, des ateliers ont été systématiquement organisés à l'attention des élèves concernés par ces actions. Comme le prévoyait le déploiement du programme, l'EPSIC a reconduit l'expérience de prévention sans l'apport du CSP.

En 2009-2010, des actions visant à assurer la réappropriation et la pérennisation des démarches de prévention entreprises précédemment dans le cadre d'actions pilotes seront menées dans 4 établissements. Par ailleurs, le modèle d'intervention qui a été développé sera mis à disposition de nouveaux établissements (3 écoles professionnelles et 3 gymnases). La production d'un film donnant la parole aux jeunes sur leur rapport à l'argent est également prévue, de façon à pouvoir disposer d'un support attractif pour les interventions auprès de ce public. Enfin, dès décembre 2009, une formation continue sera offerte par le CSP, dans le cadre de la Haute école pédagogique (HEP), visant à sensibiliser et former les enseignant-e-s à la problématique du surendettement et à la prévention en milieu scolaire.

Séances d'information sensibilisation pour les jeunes adultes

Une proportion très importante des jeunes adultes qui bénéficient du Revenu d'insertion (RI) sont endettés. Des séances d'information sensibilisation sont organisées à leur attention, qui visent à leur fournir une information sur les postes clés d'un budget (impôts, assurance-maladie, ...), le droit aux prestations sociales et les obligations liées aux contrats (leasing, crédits, ...).

Ces séances de 2 heures, placées sous la responsabilité du Service social de Lausanne/unafin et auxquelles les organismes prestataires de mesures d'insertion sociale du RI collaborent étroitement, comprennent une partie de théâtre-forum.

Trois séances sont aujourd'hui planifiées en 2010.

Dates et lieux : www.lausanne.ch/unafin

Chapitre « Argent » (www.ciao.ch)

Dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement, une subvention a été versée au CSP pour concevoir, actualiser et animer le chapitre « Argent » sur le site internet www.ciao.ch, largement utilisé par les adolescent-e-s et les jeunes adultes. Les internautes peuvent ainsi bénéficier d'un service en ligne pour poser des questions sur l'argent et obtenir des réponses.

Le site donne des informations, regroupées en 5 chapitres de plus de 50 pages au total (argent, budget, consommation, dettes, poursuites), des adresses utiles en Suisse romande, un dictionnaire interactif, un moteur de recherche et des liens. On y trouve aussi une partie interactive questions-réponses, un blog et des quiz. Le site est entièrement accessible aux personnes aveugles et malvoyantes.

Publications, documents

L'édition 2009 du *Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes* peut être obtenue gratuitement au secrétariat (tél. 021 316 50 29).

Les rapports d'activité 2009 élaborés pour les différents volets du programme seront disponibles au début du mois d'avril (www.vd.ch/dettes).

Le matériel visant à promouvoir les différentes actions du programme (flyers, affichettes) peut être commandé auprès des personnes dont les coordonnées figurent en première page de ce Bulletin.

Les flyers pour la permanence téléphonique Info Budget sont disponibles au secrétariat (tél. 021 316 50 29).

Manifestations

9 mars 2010, EPSIC : conférence de presse de Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, concernant les actions de prévention du surendettement déployées en milieu scolaire.